

URBANISME

Objectif général

Cette formation permet d'appréhender l'ensemble des phases de la VEFA du contrat de réservation à la livraison. Avoir des réflexes juridiques sur le sujet.
Elle permet également d'appréhender les règles de l'urbanisme en lien avec l'immobilier.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants maîtriseront les phases du contrat VEFA et ses obligations juridiques. Ils auront la connaissance des règles d'urbanisme applicables en immobilier.

Public & Prérequis

Professionnels de l'immobilier.

Pas de prérequis.

Pour toute personne en situation de handicap, merci de prendre contact avec nous afin de connaître les conditions d'accessibilité à cette formation et d'étudier ensemble si des mesures d'adaptation du parcours sont nécessaires.

Programme détaillé

L'Urbanisme

- L'essentiel du droit de l'urbanisme
- Les règles générales de l'occupation des sols et de l'espace
- La planification locale
- Droits des sols : travaux et autorisations d'urbanisme

Méthodes et moyens pédagogiques

Apport de cours théoriques comportant l'essentiel du savoir en immobilier. L'animation est volontairement participative avec études de situations réellement vécues par les participants.

Suivi d'exécution

Attestation de présence - Liste d'émargement.

Contrôle qualité

Avant la formation ou au début de la formation, une évaluation de niveau ou un test de positionnement est réalisé.

A mi-parcours et en fin de parcours, chaque stagiaire remplit un questionnaire d'évaluation de stage destiné à améliorer nos services dans une démarche de qualité.

Environ un mois après la fin de la formation, un questionnaire à froid est envoyé pour recueillir les appréciations après avoir mis en pratique la formation.